

le libre contrat de travail, c'est-à-dire ne se fait pas par voie législative, s'accomplit dans le cadre de la branche d'industrie qu'embrasse l'union syndicale. Cette régularisation s'applique aux formes et aux conditions d'exploitation les plus multiples. Les points principaux en sont : fixation d'un taux normal de salaire, et surtout limitation de son abaissement, et réduction de la journée de travail.

L'établissement d'un taux normal de salaire change aussi peu le caractère de l'exploitation que l'établissement d'un taux normal de profit ou d'intérêt. Au contraire, l'inégalité des salaires, tant qu'elle n'est pas conditionnée par les différences qualitatives du travail, trouble, tout comme l'inégalité du taux du profit, la forme apparente de la loi de la valeur capitaliste, et par là même, le cours régulier de l'accumulation des capitaux, de l'entassement des richesses. A ce point de vue, les syndicats ont, par rapport au salaire, opéré le même travail que les banques et les sociétés par actions par rapport au taux normal du profit.

L'établissement des règles générales d'exploitation à d'ordinaire un caractère temporaire. Après un conflit plus ou moins lent et plus ou moins étendu, il se fait, entre le syndicat représentant les ouvriers, et les patrons, un accord dont la forme juridique peut être fort diverse, mais qui apparaît comme un contrat *ad hoc*, comme une sorte de traité diplomatique entre les puissances belligérantes. Dans les tribunaux des conflits, les chambres d'union et autres institutions analogues, nous avons devant les yeux une tentative pour prêter à ces accords un caractère stable. Elles n'ont de sens qu'en ce qu'elles donnent au conflit qui concerne une seule fabrique un caractère général, un caractère de classe. Les négociations n'ont plus lieu seulement entre les patron pris individuellement et ses ouvriers, mais entre les représentants de tout un groupe de patrons d'une part et le syndicat, représentant de l'intérêt de classe des ouvriers d'autre part. Tant qu'il ne s'agit que d'infractions aux règles générales d'exploitation, au respect desquelles les patrons même, en tant que classe, sont intéressés, la décision d'un tribunal de ce genre peut être plus ou moins impartial. Pourtant la pratique a démontré que même dans cette sphère d'action restreinte, les tribunaux des conflits ne justifient pas les espérances éveillées chez les ouvriers. Parfois, ils ne sont que des instruments aux mains d'un groupe puissant de patrons, qui poursuit par leur moyen son but particulier. Souvent au contraire, le patron mécontent de la décision arbitrale, ne croit pas devoir subordonner son intérêt personnel à l'intérêt de classe du capital et agit suivant son caprice. Mais ce qui arrive toujours, c'est que, quand il s'agit, non plus d'infractions occasionnelles de tel ou tel patron aux règles d'explo-

HENRY NIVEL

LES SYNDICATS ET LE CONTRAT DE TRAVAIL

Sous l'influence, d'une part, de la concentration progressive du capital, qui produit une prédominance économique croissante de la grande production et rejette à l'arrière-plan les intérêts de tous les autres groupements capitalistes; d'autre part, des syndicats qui réglementent méthodiquement les conditions du travail dans une fabrique après l'autre, il se forme finalement pour la classe capitaliste elle-même un intérêt commercial à établir certaines règles générales dans les rapports entre capitalistes et ouvriers. Tout avantage conquis par les travailleurs dans telle ou telle fabrique fait du patron, sous la pression de la concurrence, un partisan de sa généralisation, de son extension à toutes les autres entreprises.

Il est vrai qu'en même temps augmente l'intérêt des patrons à former des coalitions, en vue d'opposer à l'organisation de classe du prolétariat l'organisation de classe du patronat. Enfin, la classe capitaliste dans son ensemble a, aux époques de bonnes affaires, un intérêt à ce que les grèves soient évitées le plus possible (pendant la crise

REF
P A T
3 fr.; Un An, 6 fr.
8 fr.
S O U
D I
ANE CENTRAL D
M T S

voles et pillés au lendemain des élections
Chargés et massacrés le Premier Mai
socialiste.
fortement dans les cerveaux ouvriers l'idée
Tout cela ne servira qu'à assurer plus
agissements aux règles de la « Justice ».
des lois bourgeoises, sans conformer leurs
de mettre leurs rossignols sous la garantie
Et tout cela, sans même prendre la peine
cats, souvent en leur absence.
dévoués secrétaires et militants des syndi-
quisitions, ils barbotaient chez les plus
En même temps, sous prétexte de per-
vole leurs papiers.
des syndicats, crochète leurs serrures et
Travail, ont forcé les portes des bureaux
police se sont introduits dans la Bourse du
on a vu comment les argousins de la
Il n'a pas manqué.
terse républicaine », méritait un châtement.
Une telle conduite, en ce régime de « dé-
bloise.

me condamné par la classe ouvrière greno-
pée dans ses assises. C'est le ministérielis-
la sainte alliance de la loge et de l'antel sa-
pour toujours maîtres de Grenoble. C'est
qui siège à l'Hôtel-de-Ville et se croyait
radicalo-opportuno-nationalo-cléricalisme
C'est l'écrasement de la concentration de
élections

est
ons
an-
tes.
ans
les
des
out
és

ar
in
-voix.
l'année, il
ain
mais
la a. F.
-cor-
Répu-
trop
qu'il
pire,
cono-
us in
-la ré-
s
rantie
ividu,
liberté
ent de
sur la
ocia-
legre
aines
berté
avec
de s
ente
dée
ne
si la
erté
éta-
peut
Les
te de
sine
done
s où
merait
lution
stin-
jues.
Q'est
ions
aux
rer,
oail-
enser
sédée
olu-

comm-rciale, au contraire, les grèves sont souvent provoquées intentionnellement par les capitalistes). Tels sont les motifs qui, après une lente évolution, après maintes luttes meurtrières, conduisent dans tous les pays industriels à l'établissement de certaines règles générales d'exploitation.

Tout syndicat a la tendance à s'étendre à tout le territoire d'un pays. Ainsi naissent les fédérations nationales de syndicats. Mais il ne faut pas perdre de vue que la conception du syndicat ne se confond pas avec celle d'une organisation de métier. Premièrement, toute grande union syndicale comprend plusieurs métiers. Il est certain que l'effort de tout syndicat tend à réunir tous les travailleurs qui se trouvent surtout en concurrence les uns à l'égard des autres à l'intérieur d'une même technique industrielle. Mais ce sont souvent des circonstances purement fortuites de fondation et d'organisation qui déterminent les limites de leur développement ultérieur. Un fait d'une importance capitale est que le caractère technique de l'industrie capitaliste ne permet pas une séparation stricte des métiers. D'après la statistique des professions en Allemagne en 1895, il y avait dans les grands établissements industriels (compré- nant plus de vingt employés) sur un nombre total de 3.600.000 ouvriers, 4 million et un quart dont l'occupation était d'une autre nature que le genre spécial de l'établissement auquel ils appartenaient, par exemple des ébénistes ou des corroyeurs dans les fabriques de machines, des serruriers dans les verreries, et en outre partie des employés des transports, des hommes de peine etc. Le capital transforme constamment les méthodes de production, invente des machines nouvelles, crée de nouvelles industries — on n'a qu'à penser à l'emploi de l'électricité, à l'industrie des couleurs, à l'aluminium — et par là il bouleverse les différences traditionnelles de métiers entre travailleurs.

La concentration du capital à son tour rassemble les ouvriers de diverses branches d'industrie entre les murs d'un seul établissement capitaliste. En outre le développement de la production modifie la composition du marché commercial et met de cette façon en rapport étroit des genres de production jusque-là tout à fait étrangers les uns aux autres. Le menuisier et le serrurier appartiennent à des métiers totalement différents. Mais lorsque la fabrication des meubles en fer commença à prendre un développement rapide, beaucoup de menuisiers restèrent sans travail. D'un autre côté, l'industrie des machines à coudre donna aussi du travail aux menuisiers-ébénistes, qui font les coffres de garde, les tiroirs, etc. Ils travaillent dans la même usine que les serruriers, les fondeurs, etc., et ils ont avec eux des intérêts professionnels communs. Rien d'étonnant par conséquent, à ce qu'il y ait des syndicats comprenant des métiers extrêmement divers.

La régularisation des rapports économiques entre la classe capitaliste et la classe ouvrière, dans la mesure où...

tation établies par contrat ou par coutume mais bien de ces règles d'exploitation elles-mêmes, d'un relèvement général de salaire ou d'une réduction générale du temps de travail, en d'autres termes, non pas du profit extra soutiré par tel ou tel capitaliste à ses ouvriers, par un surcroît d'exploitation, mais du taux général de la plus-value, les tribunaux arbitraux perdent toute signification et la question est résolue simplement par la supériorité de puissance. C'est ce que montre la pratique des tribunaux arbitraux en Angleterre et dans tous les autres pays.

Avec ces tribunaux, avec ces chambres d'union, etc., un nouveau rêve des réformistes s'en est allé en bulle de savon. Même les Webbs, à qui l'on peut reprocher tout plutôt qu'un doctrinarisme révolutionnaire, observent qu'à l'égard de ces institutions, il s'est produit parmi les ouvriers anglais un désenchantement complet et justifié. Ils ne leur accordent qu'une importance formelle, lorsqu'il s'agit d'apaiser des difficultés survenues entre patron et ouvriers. L'établissement d'un contrat de travail nouveau est toujours une question de puissance, par conséquent de lutte de classe prolétarienne.

(Aus der Weltpolitik n° 30) PARVUS.

PARAISANT LE DIMANCHE

SOCIAL

ORGANE CENTRAL DU MOUVEMENT OUVRIER

LES SYNDICATS

ADMINISTRATION

NATIONAL

16, 36. - P

3 fr.; Un An, 6 fr.
n An, 8 fr.

PAF

RED

distinction

on précieuse, qui montre
capitaliste est impuissante à
abre des sans-travail, qui sont
lois économiques de la produc-

tion.
Mais une autre cause est plus intéressante
encore. La guerre actuelle a donné aussi de
l'occupation aux sans-travail; on a appelé
la milice à servir et, pour combler les vides,
il a fallu ouvrir les rangs de l'armée aux
réservistes et à tous ceux qui voulaient ac-
cepter le shilling de la ruine. — Voilà un
des résultats inattendus de la guerre ac-
tuelle, et il n'est pas douteux que l'exemple
donné par l'Angleterre ne soit suivi par les
autres États.

Cette armée de réserve qui est, comme le
disait Marx, une condition de l'existence du
capital, est aussi pour lui parfois une cause
de danger. Si la production capitaliste pou-
vait fonctionner normalement, l'armée de
réserve ne serait pas un danger; mais avec
la fréquence des crises économiques, il y a
parfois dans cette population des sans-tra-
vail une possibilité de révolte, qui trouble
les esprits sages de la bourgeoisie. Dans une
de ces crises, comme celle de 1897, un pro-
létariat conscient pourrait prendre soudai-
nement possession du pouvoir, et alors la
machine capitaliste serait irrémédiablement
détraquée.

Sous l'influence, d'une part, de la con-
tration progressive du capital, qui pro-
une prédominance économique croiss-
de la grande production et rejette à l'ar-
plan les intérêts de tous les autres gro-
ments capitalistes; d'autre part, des sy-
cats qui réglementent méthodiquement
conditions du travail dans une fabrique al-
capitaliste elle-même un intérêt commerc-
à établir certaines règles générales dans le
rapports entre capitalistes et ouvriers. Le
avantage conquis par les travailleurs de
lettre ou telle fabrique fait du patron, se
la pression de la concurrence, un parti-
de sa généralisation, de son extension
toutes les autres entreprises.
Il est vrai qu'en même temps augmen-
l'intérêt des patrons à former des coaliti-
en vue d'opposer à l'organisation de cla-
du prolétariat l'organisation de classe
patronal. Enfin, la classe capitaliste dans
son ensemble a, aux époques de bonnes
affaires, un intérêt à ce que les grèves soient
évitées le plus possible (pendant la crise

Da
l'em
Var
rea
de
C
A
dern
sui
Co
Gabr
pren
Co
Moir
C
nair
leur
aux
cand
les-
L
une
sult
ami
mur
et à

Il faut donc créer des soupapes de sûreté pour que le générateur n'éclate pas. La guerre moderne va prouver ici aux idéalistes du radicalisme, qui protestent contre elle au nom de l'humanité, qu'elle est un instrument de règne, une condition essentielle du bon ordre dans la société. A-t-on jamais entendu parler d'une crise industrielle pendant une guerre? La production cesse alors: on est en état de stagnation, et les producteurs véritables, qui constitueraient un danger s'ils restaient les bras vides, se voient donner un fusil.

Les criminels — autre nom pour désigner les êtres dangereux pour la société actuelle — deviennent ainsi de bons soldats qui vont conquérir, par leur force-meurtre, les nouveaux marchés où leurs successeurs emploieront leur force-travail. Le chef de la police de Leeds est un homme perspicace; il mérite les éloges du *Times*. Grâce à lui, la guerre si calomniée va reprendre son rang parmi les armes nécessaires au régime capitaliste, dont elle favorise les progrès et la production.

C. BONNIER.

LES ÉLECTIONS CANTONALES

Dans la Gironde, au premier tour de scrutin, notre camarade Huillet a obtenu 279 voix dans le canton de Podensac; à elle seule, la commune de Preignac, où s'est tenu le dernier Congrès régional, lui en a donné 175.

Dans le canton de Créon, où Dufourg s'était borné, pour toute propagande, à envoyer par la poste des circulaires dont un très grand nombre ne sont pas parvenues à temps aux électeurs, il a malgré tout rassemblé sur son nom 452 voix.

Dans le canton de Cadillac, où la propagande n'a pu se faire que dans deux communes, 101 socialistes se sont comptés sur le nom de notre ami Marcel Cachin.

A Saint-Ciers-Lalande, Emile Gireau, de 386 voix obtenues en 1898, passe à 152.

Dans le Gers, à Marmande, où le camarade Héraud, de passage, a posé quelques affiches de la Fédération girondine, on a trouvé dans l'urne 22 bulletins au nom de Jules Guesde.

En Lozère, dans le canton de Saint-Germain-de-Colberte, voici les voix obtenues par nos candidats — devenus nos élus — au Conseil d'arrondissement: Maurin, 1275; Ponsard, 756.

Dans le Tarn, à Cordes, Cabarès réunit 754 voix.

Au scrutin de ballottage du 28 juillet pour le Conseil d'arrondissement, les deux candidats présentés à Troyes par le P. O. F. de l'Aube, ont été élus tous deux.

Dans le premier canton de Troyes, Moire est élu par 1440 voix contre 1367 données au réactionnaire Dauvet; à Troyes même, il obtient une majorité de plus de 300 voix.

cat
tère
le r
(
ph
pr
co
ra
su
m
fr
us
of
e
an
le
ve
no
s
uo
ms
No
Bo
sd
do
au
dro
Q
dan
lution
mem

Les
candi
électi
C'est l'écrasement de la concentration du radicalo-opportuno-nationalo-cléricalisme qui siège à l'Hôtel-de-Ville et se croyait pour toujours maître de Grenoble. C'est la sainte alliance de la loge et de l'autel sapée dans ses assises. C'est le ministérialisme condamné par la classe ouvrière grenobloise.

Une telle conduite, en ce régime de « déferse républicaine », méritait un châtimeut. Il n'a pas manqué.

On a vu comment les argousins de la police se sont introduits dans la Bourse du Travail, ont forcé les portes des bureaux des syndicats, croché leurs serrures et volé leurs papiers.

En même temps, sous prétexte de perquisitions, ils barbotaient chez les plus dévoués secrétaires et militants des syndicats, souvent en leur absence.

Et tout cela, sans même prendre la peine de mettre leurs rossignols sous la garantie des lois bourgeoises, sans conformer leurs agissements aux règles de la « justice ».

Tout cela ne servira qu'à assurer plus fortement dans les cerveaux ouvriers l'idée socialiste.

Chargés et massacrés le Premier Mai, volés et pillés au lendemain des élections

(Aus der *Weltpolitik* n. 30) PARHUS.

létarienne.
sance, par conséquent de toute de classe pro-
veau est toujours une question de puis-
L'établissement d'un contrat de travail nou-
tes survenues entre patron et ouvriers.
melle, lorsqu'il s'agit d'apurer des difficul-
ne leur accordent qu'une importance for-
un désenchâtement complet et justifié. Ils
il s'est produit parmi les ouvriers anglais
observent qu'à l'égard de ces institutions,
plutôt qu'un doctrinarisme révolutionnaire,
les Webbs, à qui l'on peut reprocher tout
les s'en est allé en bulle de savon. Même
d'union, etc., un nouveau rêve des réformis-
Avec ces tribunaux, avec ces chambres
les autres pays.
naux arbitraux en Angleterre et dans tous
C'est ce que montre la pratique des tribu-
simplement par la supériorité de puissance.
toute signification et la question est résolue
plus-value, les tribunaux arbitraux perdent
d'exploitation, mais du faux général de la
capitaliste à ses ouvriers, par un surcroît
pas du profit extra soutiré par tel ou tel
temps de travail, en d'autres termes, non
salaire ou d'une rétribution générale du
elles-mêmes, d'un relèvement général de
mais bien de ces règles d'exploitation
l'ation établies par contrat ou par coutum